

## Nouvelle-Écosse

### UN CHANGEMENT DE POLITIQUE QUI FAVORISE LES FRANCOPHONES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

<p>Les communautés acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse seront favorisées par un changement apporté à la politique du ministère de la Santé en matière de placement dans un établissement de soins de longue durée annoncé aujourd'hui, le 11 mai.</p> <p>« Nous reconnaissons les besoins uniques des communautés acadienne et francophone à l'échelle de la province en ce qui a trait à l'accès aux services de santé importants en français, y compris les soins de longue durée », a affirmé le ministre de la Santé, Chris d'Entremont. « Les changements apportés à la politique en matière de placement permettront aux Néo-Écossais francophones, et à d'autres personnes, lorsque les circonstances l'exigent, d'attendre leur placement dans l'établissement de soins de longue durée le plus approprié au lieu d'être contraints d'accepter le premier lit disponible. »</p> <p>En vertu de la politique en matière de placement dans un établissement, les gens qui ont besoin de soins de longue durée auront la possibilité d'indiquer l'établissement où ils préfèrent être placés, et d'attendre dans leur propre communauté qu'un lit soit disponible dans cet établissement.</p> <p>Ce changement à la politique permettra des exceptions à la disposition relative au premier lit disponible lorsque les circonstances l'exigent, ce qui inclut les questions de langue et de culture.</p> <p>La disposition relative au premier lit disponible s'applique principalement aux personnes qui attendent leur placement dans un établissement de soins de longue durée dans un hôpital. Leur nom est inscrit à la liste d'attente pour tous les établissements de soins de longue durée appropriés situés dans un rayon de 100 kilomètres de leur communauté de résidence. La personne doit accepter le premier lit disponible qui répond à ses besoins et doit y rester jusqu'à ce qu'un lit soit disponible dans l'établissement de son choix. Pour les communautés acadienne et francophone, ainsi que pour d'autres communautés minoritaires, le fait d'être transféré à un établissement en vertu de la provision relative au premier lit disponible peut parfois mener à l'isolement en raison des différences linguistiques et culturelles, ainsi que des questions de transport pour la famille.</p>	<p>Ce changement apporté à la politique favorisera les communautés acadiennes et francophones ainsi que les autres communautés minoritaires. L'admissibilité sera déterminée selon le cas, par un processus d'évaluation et de placement.</p> <p>La Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse et le Réseau santé - Nouvelle-Écosse ont effectué plusieurs consultations auprès des communautés acadiennes et francophones au cours des dernières années au sujet des services de santé en français. L'accès aux services de soins continus en français était l'une des priorités identifiées.</p> <p>Selon le recensement de 2001, la Nouvelle-Écosse compte 36 750 Acadiens et francophones, qui se trouvent principalement au Cap-Breton, dans la Municipalité régionale d'Halifax et dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse.</p> <p>Cette semaine, la province a publié une stratégie sur les soins continus qui a été élaborée suite à des consultations effectuées à l'échelle de la province. La stratégie inclut la reconnaissance des enjeux importants pour les Acadiens et les francophones dans la prestation de services de soins continus, ainsi que le respect et la reconnaissance de la diversité culturelle et linguistique, l'ethnicité et les croyances personnelles dans le cadre de la prestation de services de soins continus, de programmes et de politiques.</p> <p>Le changement apporté à la politique fera l'objet d'une évaluation au cours des six prochains mois.</p>
---	--